



LES OUTILS ET LEVIERS

Financement et mise à disposition par l'État d'un accompagnement pour les collectivités autour de la démarche L'EAU D'ICI

Accompagnement de l'État (accompagnement humain, financier...)
Accompagnement via des outils de marketing territorial*
Accompagnement via des outils de sciences comportementales*
**voir encadré en bas de page*

Mise en œuvre d'un dialogue territorial à partir d'une démarche axée sur l'intelligence collective et les sciences comportementales

Mettre en place, par exemple, des ateliers de concertation avec l'appui de professionnels pour co-construire, via l'acquisition d'une culture commune, des objectifs et des actions partagés prenant en compte les spécificités du territoire et les besoins de chaque acteur.

Développement d'une stratégie de communication

Construire et réaliser une stratégie de communication, avec une agence spécialisée en communication publique sur les questions de l'eau, permet de sensibiliser les acteurs locaux sur la démarche de concertation territoriale tout en communiquant et valorisant régulièrement les actions réalisées par la collectivité.

Ingénierie territoriale

Pour initier, construire et suivre la démarche, la collectivité doit pouvoir s'appuyer sur une équipe technique qui aura pour fonction d'animer le processus sur le temps long avec tous les acteurs (État, agriculteurs, Agences de l'eau, partenaires territoriaux...). L'intégration d'un(e) animateur(trice) de la démarche est une condition essentielle à sa réussite, avec l'appui d'un(e) élu(e) référent(e) pour animer politiquement le projet de territoire.

Valoriser le projet intégré de territoire et l'action collective avec le **MARKETING TERRITORIAL**

Le marketing territorial permet de bâtir une stratégie d'action collective, au service de la promotion du territoire et de l'intérêt général.

Pour L'EAU D'ICI, la mise en images et en valeur du dispositif se décline à travers un plan de communication et des actions concrètes, comme la création du logo L'EAU D'ICI, une campagne d'affichage, la réalisation de plaquettes d'information, ou encore des événements de sensibilisation.



La CCST, territoire pionnier et expérimental de la démarche

À l'origine de la démarche de la Communauté de Communes Sud Territoire (CCST), la dégradation de la qualité de l'eau du captage de Saint-Dizier-l'Évêque, aujourd'hui non utilisé, faisant du Sud Territoire un espace à enjeux classé prioritaire dans le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE). Une situation que connaissent aujourd'hui beaucoup de territoires caractérisés par un contexte pédologique et hydrologique fragile et supports d'une production agricole importante. Ainsi, au cœur de la démarche L'EAU D'ICI, on trouve évidemment l'agriculture et les pratiques agricoles : il ne peut, en effet, y avoir d'évolution sans les agriculteurs. Ces derniers sont associés et mobilisés depuis le lancement de la démarche.

Le caractère collaboratif de la démarche est primordial : il ne s'agit plus d'imposer des contraintes, ni de faire chacun de son côté, mais bien de travailler ensemble, car la qualité de l'eau et, plus globalement, de l'environnement est l'affaire de tous. Les agriculteurs prenant part à la démarche L'EAU D'ICI s'engagent, ainsi, collectivement pour l'arrêt ou la forte réduction de l'usage de certains phytosanitaires sur l'ensemble du Sud Territoire dès 2023.



La réussite de la démarche L'EAU D'ICI nécessite que tous les partenaires autour de l'agriculteur soient présents : d'une part, les acteurs de la profession agricole eux-mêmes - notamment en termes techniques - et, d'autre part, les élus et les représentants des services de l'État, qui contribuent à accompagner politiquement et financièrement cet agriculteur pour faire évoluer les pratiques et relever les défis qui en découlent, notamment économiques.



Claude Monnier, vice-président de la Communauté de Communes Sud Territoire (CCST)

La DREAL recherche des collectivités volontaires qui souhaiteraient se lancer dans l'expérimentation L'EAU D'ICI.

Si vous êtes intéressé(e)s ou souhaitez avoir plus d'informations, contactez :

Sébastien Hoarau,
chargé de projet eau, agriculture et territoires
DREAL Bourgogne-Franche-Comté
email : sebastien-j.hoarau@developpement-durable.gouv.fr
tél. : 06 61 82 22 16

Avec la participation de



L'EAU D'ICI est financé par



UN DISPOSITIF INNOVANT !

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Bourgogne-Franche-Comté et l'Agence régionale de Santé (ARS), dans le cadre du Plan régional santé environnement (PRSE), proposent, aux collectivités de la région, d'expérimenter, avec le dispositif **L'EAU D'ICI**, une démarche innovante de concertation territoriale. Celle-ci a pour objectif de co-construire un **projet de territoire intégré pour reconquérir la qualité de l'eau**.

L'EAU D'ICI s'inscrit dans une **logique préventive**, afin de réduire les sources de pollution de l'eau potable et éviter les traitements curatifs très coûteux pour les collectivités.

Ce dispositif n'est ni contraignant, ni une réglementation à appliquer, mais une **démarche participative et volontaire** des élus, des acteurs des territoires. Il s'appuie sur de **nouveaux moyens** et de **nouvelles méthodes d'intelligence collective** basées sur le marketing territorial et les sciences comportementales.

Avec le soutien technique et financier des services de l'État et de ses opérateurs, **les acteurs du territoire définissent leurs objectifs de résultat et les moyens mobilisés pour les atteindre**.

Qu'apportent les sciences comportementales dans la démarche L'EAU D'ICI ?

L'expression « sciences comportementales » désigne les disciplines ayant pour objet le fonctionnement du comportement humain, et comprend principalement la psychologie et l'économie comportementale, mais aussi certaines approches en sociologie, en sciences cognitives et neurosciences¹.

L'objectif est de prendre par exemple davantage en compte la complexité humaine et sociale des territoires pour développer des stratégies d'accompagnement et faciliter des transitions écologiques profondes, justes et pérennes².

¹L'expérimentation sociotechnique fondée sur les sciences comportementales : un instrument au service de la production de l'acceptabilité sociale ? Benoit Granier. VertigO, décembre 2015

²Quel apport des sciences comportementales pour atteindre l'objectif ZAN ? Étude - Normandie artificialisation - Préfet de la Région Normandie

LES GRANDS PRINCIPES

Remettre l' élu au cœur de la démarche

Lorsqu'un projet territorial n'est pas porté par un élu, c'est beaucoup plus difficile de le faire émerger et de le faire avancer.

Co-construire une feuille de route avec l'ensemble des acteurs locaux pour une démarche non descendante qui part du territoire

C'est un mécanisme intéressant car des individus se mettent autour de la table pour discuter. Il y a donc une co-construction à l'origine d'un discours partagé.

Changer l'échelle d'action : du captage d'eau potable à l'échelle du bassin de vie

Ne parler uniquement qu'à l'échelle des captages est compliqué, ne peut suffire et n'est pas toujours compréhensible. Pour avoir un discours mobilisateur notamment en termes de filière et de territoires, il faut raisonner à une échelle plus large.

Développer une vision transversale qui intègre les aspects sanitaires, économiques, sociaux et environnementaux, afin de transformer les démarches actuelles en projet de territoire

Il y a un enjeu de décroisement de la question de l'eau pour éviter de la traiter de manière isolée.

Il faut défendre l'idée d'une « one health » (une seule santé), qui touche les humains, la santé, l'environnement, les animaux, en partant du constat qu'on est tous interdépendants.

Source : verbatims issus d'une enquête (2021) menée auprès des parties prenantes concernées par la protection de l'eau (agriculteurs, associations, élus...)

LES GRANDES ÉTAPES

1 Le diagnostic partenarial : réalisation d'entretiens avec les acteurs territoriaux (le monde agricole et économique, associations de protection de la nature, administrations, collectivités, société civile...). Cette phase permet d'identifier, avec les acteurs, les leviers et freins à la problématique de pollution de l'eau.

2 Les ateliers de concertation : réalisation d'ateliers d'intelligence collective permettant de s'accorder sur les objectifs de la démarche et les actions à mettre en place.

3 Élaboration d'une feuille de route pluriannuelle qui regroupe toutes les propositions d'actions émises par les acteurs au cours des étapes 1 et 2. Elle est la synthèse des réflexions, observations et concertations axées sur la recherche de solutions pérennes et efficaces pour reconquérir la qualité de la ressource en eau sur le territoire.

4 Signature d'une charte engageant tous les acteurs.

5 Mise en place de la feuille de route : cette étape définit la gouvernance (comité de pilotage et comité technique) pour suivre le projet. Des comités ad hoc pourront être également créés et chaque acteur « pilote » mettra en place les actions co-construites.

6 Évaluation du dispositif à terme : à partir d'indicateurs, suivi de la feuille de route.

à noter

Pour l'ensemble de ces étapes, les collectivités bénéficient d'un accompagnement de l'État, sous forme de mise à disposition de bureaux d'études spécialisés.

